

Reinhard Dammann

Avocat à la cour, associé, Clifford Chance Europe LLP



Reinhard Dammann conseille en droit de l'insolvabilité, avec un accent particulier donné sur l'insolvabilité internationale et transfrontalière ainsi que sur la restructuration. Il est également spécialisé sur les problématiques de droit liées à la fiducie.

Associé chez Clifford Chance, il agit pour le compte d'un large éventail de clients notamment pour des institutions financières, des fonds de private equity, des sociétés industrielles ainsi que pour des syndicats en France et à l'étranger.

Doté d'une expérience reconnue dans ces domaines, il est l'auteur de nombreux articles figurant dans des publications générales et spécialisées et assure également des conférences portant en particulier sur la réglementation européenne des procédures d'insolvabilité et sur le droit français de la fiducie.

Reinhard Dammann est membre de l'Institut International de l'Insolvabilité (III), d'Insol Europe et du Comité Français de Droit International Privé.